



Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Finistère
32, bd Dupleix, 29196 Quimper cedex
mél : cgt@cg29.fr site web : <http://cgt.cg29.free.fr>
tél/répondeur : 02.98.52.25.66 fax : 02.98.52.26.59

29 novembre 2007

POLITIQUE SALARIALE DU CONSEIL GENERAL

LETTRE OUVERTE

A

**Mesdames, Messieurs les conseillers généraux,
Monsieur le Président,**

Les mesures d'avancement de grade 2007, que vous qualifiez d'exceptionnelles, n'ont concerné qu'un peu plus de 10% de l'ensemble du personnel du Conseil Général. Les 90% restant n'ont, pour l'instant, rien vu venir.

Vous disposez pourtant d'une marge de manœuvre importante pour compenser la rigueur salariale du gouvernement.

Vous pouvez donner un coup de pouce au pouvoir d'achat des agents du CG

en

- revalorisant le régime indemnitaire de l'ensemble du personnel (il a augmenté de moins de 2% en 4 ans),
- mettant fin à la discrimination dont sont victimes les agents des collègues qui perçoivent 174€ de moins par mois que l'ensemble de leurs collègues de catégorie C,
- favorisant l'avancement et la promotion du personnel par des mesures « soupapes »*,
- interprétant largement l'application de la NBI afin que le maximum d'agents la perçoive,
- créant un véritable Comité d'Oeuvres Sociales du personnel qui prendrait en charge
 - les mutuelles
 - les chèques déjeuner ou tickets repas
 - des prêts à taux réduits
 - des formules et chèques vacances
- transformant les centaines de postes de non-titulaires, véritables CPE de la fonction publique, en postes de titulaires fixes et volants,
- payant les Assistants Familiaux au SMIC dès le premier enfant placé (ils perçoivent actuellement moins que le SMIC, et oui...),

Et aussi en intervenant au niveau national pour que de nouvelles grilles soient mise en place (voir les propositions de la CGT au verso) et pour une revalorisation de la valeur du point.

**Montrez que vous pouvez faire mieux que le gouvernement
Les 4000 agents du Conseil Général attendent...**

**Pour plus de précisions, consultez notre espace syndical sur Finistnet*

Syndicat CGT du personnel du Conseil Général du Finistère --- Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom :

Adresse :

Carrières

La Cgt propose

Au-delà et en complément des catégories A,B et C existantes, la Cgt propose la création de 3 nouvelles catégories.

Une catégorie C1 constituant une période de formation/insertion permettant d'accueillir des personnes ne possédant pas de diplôme. Les personnels recrutés bénéficieraient sur 1 ou 2 ans d'une formation leur permettant d'accéder à la catégorie C2.

Une catégorie B2 où seraient classés les corps et les cadres d'emplois recrutés au Bac + 2.

Une catégorie A2 « A supérieur » permettant de classer les cadres d'emplois recrutés au niveau des grandes écoles, Bac +5 ou équivalent.

Des reclassements dans la catégorie supérieure seraient effectués.

Exemple : Les adjoints administratifs seraient reclassés en B1.

Place de chaque catégorie sur une nouvelle grille

Catégorie	Niveau	INM*	Rémunération brute Début de carrière
C1	Sans diplôme	281	1517 €
C2	Brevet des collèges CAP	337	1820 €
B1	Baccalauréat	393	2124 €
B2	DEUG, BTS... (Bac+2)	450	2427 €
A1	Licence... (Bac+3)	506	2731 €
A2	DESS, grandes écoles (Bac+5)	562	3034 €

*indice nouveau majoré

Doublement de rémunération dans un même cadre d'emploi entre le début et la fin de la carrière avec suppression des quotas d'avancement de grade.

Exemple : En C2 : Début de carrière à 1814 €

Fin de carrière à 3634 €